

Embarquez dans le bus
Lodève - La Baume Auriol
et profitez des haltes dans les villages
pour découvrir les paysages du
causse du Larzac en 8 randonnées !

© QT Lodévois & Larzac

Lodévois & Larzac
TOURISME
AU CŒUR DES GRANDS SITES

FRANCE
NATION
VERTE
Agriculture - Mobiliser - Accélérer

GRAND SITE
DE FRANCE
Cirque de Navacelles

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS

liO

Le Région
Occitanie
L'Occitanie
L'Occitanie

Hérault
Transport

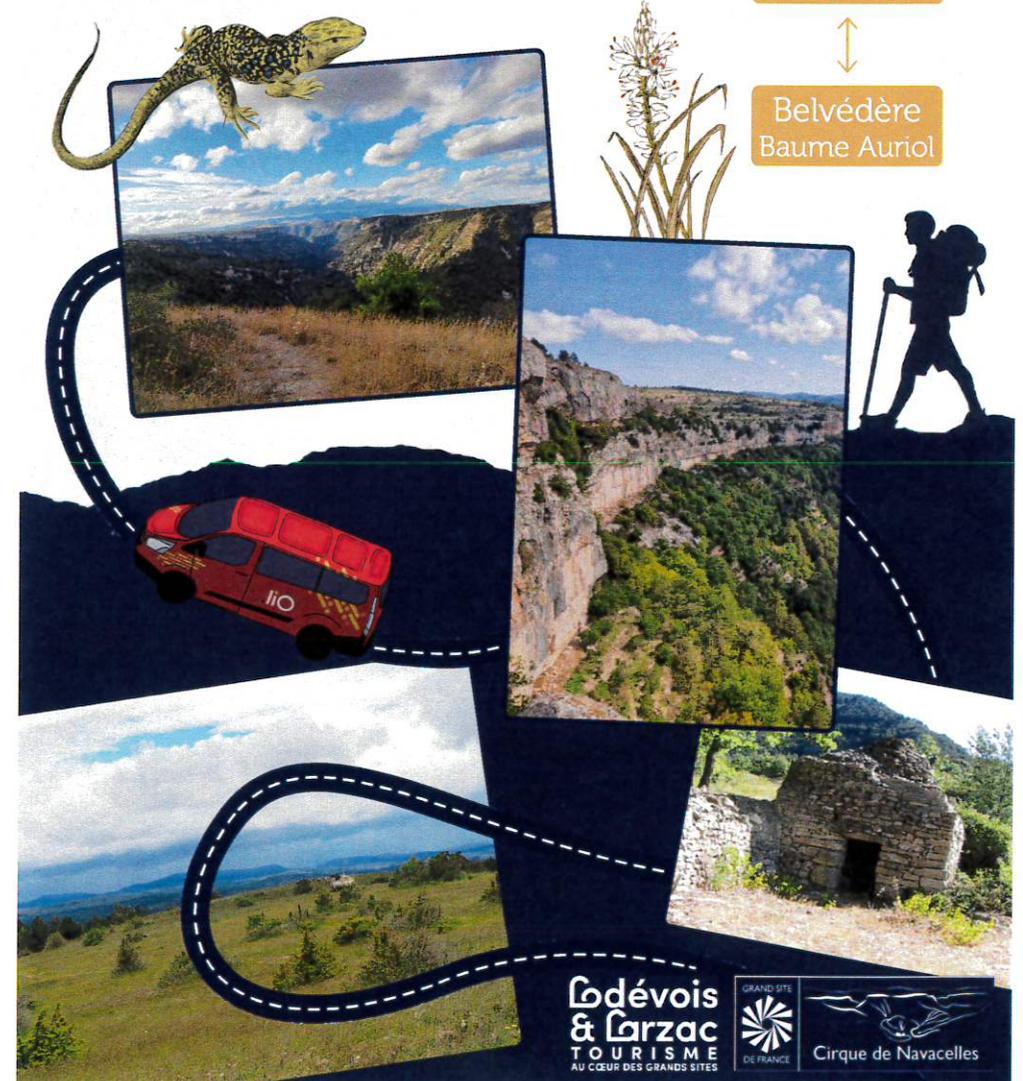
RANDO' BUS

LES PAYSAGES DU GRAND SITE ACCESSIBLES
EN TRANSPORT EN COMMUN !

Lodève



Belvédère
Baume Auriol



Lodévois
& Larzac
TOURISME
AU CŒUR DES GRANDS SITES

GRAND SITE
DE FRANCE

Cirque de Navacelles



© Office de Tourisme Lodévois & Larzac

Réalisation : Corentin Le Roux / Léna Faury / 2024-2025
 Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles
 3 av. du Sergent Triaire
 30120 LE VIGAN
 contact@cirquenavacelles.com
 04 99 54 27 03
 www.cirquenavacelles.com

Version travaillée en partenariat avec :
 - L'Office de Tourisme Lodévois & Larzac
 - Hérault Transport

Crédits 1^{ère} et dernière de couverture :
 © Léna Faury & Chloé Camérola + photos créditées dans le livret
 © Office de Tourisme Lodévois & Larzac



Les navettes en cœur de site

Un service de **navettes gratuites** est également disponible au Cirque de Navacelles. Il permet de relier les Belvédères de Blandas, le Belvédère de la Baume Auriol, le hameau de Navacelles et le départ du sentier des moulins de la Foux.

NAVETTES GRATUITES
AU CIRQUE DE NAVACELLES

Stationnez votre véhicule aux belvédères et empruntez les navettes pour vous rendre au hameau de Navacelles

liio
 SERVICE PUBLIC OCCITANIE TRANSPORTS

RENSEIGNEMENTS
 Dates et fonctionnement des navettes :
www.cirquenavacelles.com/infos-pratiques

Accès PMR / chien autorisé
 Arrêt possible (sur demande) aux Moulins de la Foux
 Périodes de 30 min pour rejoindre les Moulins après l'arrêt navette

Contact : Offices de Tourisme
Lodévois & Larzac 04 67 88 86 44
Sud Cévennes 04 67 61 01 72

Pour aller plus loin...

4

La carte du Grand Site

Pour les randonnées situées au cœur du Grand Site du Cirque de Navacelles, reportez-vous à la carte disponible en ligne www.cirquenavacelles.com/randonnees-activites-de-pleine-nature ou en format papier dans les Offices de Tourisme Lodévois & Larzac et Sud Cévennes.



**Lodévois
& Larzac**
TOURISME
AU CŒUR DES GRANDS SITES

Office de Tourisme
Lodévois & Larzac

7 place du Rialto
34700 LODÈVE

+33 (0)4 67 88 86 44

www.tourisme-lodevois-larzac.fr

tourisme@lodevoisetlarzac.fr

Bureau d'information touristique saisonnier

Belvédère de la Baume Auriol
34520 Saint-Maurice-Navacelles

+33 (0)4 67 88 86 44

Week-ends et jours fériés : avril - mai - juin -
septembre

Tous les jours : 1^{er} juillet - 31 août
9h30 - 13h00 et 14h00 - 17h00

**Sud
Cévennes**
RENCONTRE SAUVAGE

Office de Tourisme
Sud Cévennes

Place du marché 30120 LE VIGAN
Av. du Mont Aigoual 34190 GANGES

+33 (0)4 67 81 01 72

www.sudcevennes.com

contact@sudcevennes.com

Maison du Grand Site

Belvédères de Blandas
30770 Blandas

+33 (0)4 67 81 01 72

Tous les jours en juillet / août : 10h00 - 18h00

Tous les jours pendant les vacances scolaires
de Pâques à Toussaint : 11h00 - 17h00
avril à novembre : 11h00 - 17h00
(du samedi au lundi)



1	Le bus Lodève - Baume Auriol : pour aller au Cirque de Navacelles ou ailleurs...	p. 4
2	Les préparatifs	p. 6
3	Les itinéraires Rando'bus	p. 10
	1. PR du Camin Farrat	p. 10
	2. PR du Cirque du Bout du monde	p. 12
	3. Traversée du Cirque du Bout du monde jusqu'à Soubès	p. 14
	4. De La Vacquerie à Lodève par le GR7	p. 16
	5. PR de Notre-Dame-de-Parlatges	p. 18
	6. Petite Traversée du causse du Larzac	p. 20
	7. PR des Rajols	p. 22
	8. PR causses et gorges de la Vis	p. 24
4	Pour aller plus loin Carte du Grand Site, coordonnées des Offices de Tourisme, les navettes en cœur de site	p. 26

Le bus Lodève

Baume Auriol

pour aller au
Cirque de Navacelles
ou ailleurs...

1

Durant la période estivale, un bus au départ de la gare routière de Lodève relie les communes du plateau du Larzac méridional, jusqu'au belvédère de la Baume Auriol, en surplomb du Cirque de Navacelles.

Depuis les arrêts desservis, plusieurs randonnées sont accessibles et adaptées aux envies de chacun.

Dans ce livret, retrouvez les randonnées qui vous permettront de découvrir les richesses du territoire et de ses paysages grandioses !



Pour chaque randonnée, retrouvez des informations relatives à la difficulté, ainsi qu'à la durée et au dénivelé de l'itinéraire.

Niveaux de difficulté des randonnées :



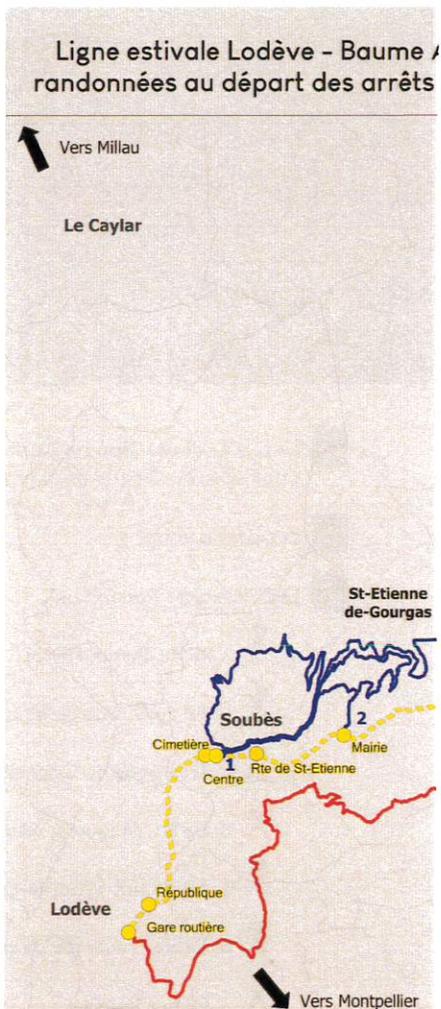
Facile



Moyen

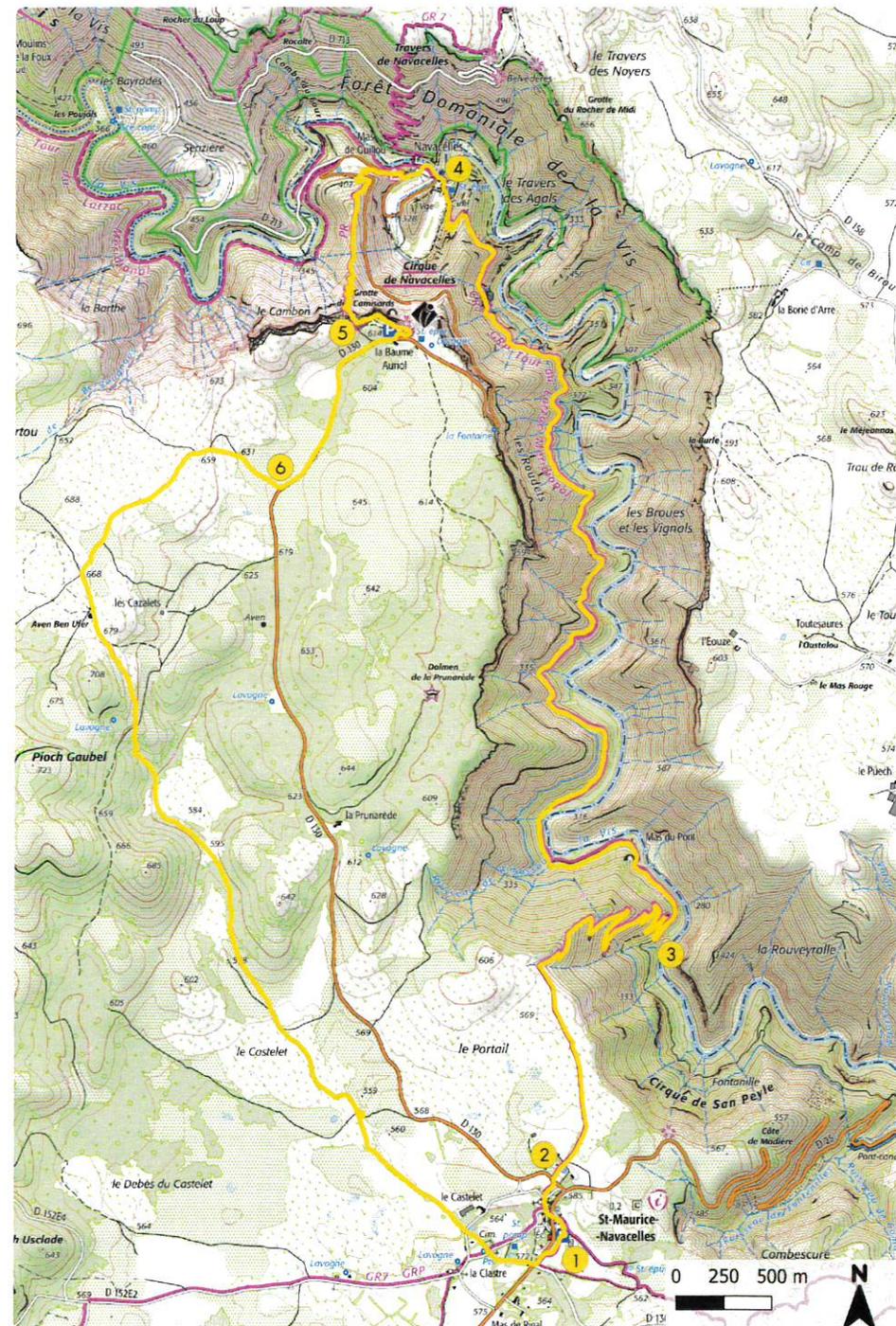


Difficile



+ site web Hé-rault Transport ?
(fiche-horaire)

QR Code





 Boucle de
20 km
 6h00
 D+ : 570 m

Hameau de Navacelles
© Otus Production

8. PR® causses et gorges de la Vis

Découverte du causse du Larzac
et du Cirque de Navacelles

1. Depuis l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», prendre à gauche la rue du Portail puis le petit chemin jusqu'à l'intersection avec la RD130.

2. Traverser la route et continuer en face sur la piste, puis prendre le sentier en descente vers les gorges.

3. En bas, prendre la piste à gauche en direction de Navacelles (7km). La piste se transforme en sentier.

4. Traverser le hameau et suivre le sentier du facteur (balisage jaune) pour remonter à la Baume Auriol.

5. De là, prendre à droite et longer la route sur 1km jusqu'au départ de piste à droite.

6. S'engager sur la piste et suivre le balisage jaune sur 6km pour revenir à St-Maurice.

Attention : sentier difficile. En fonction de la période, possibilité d'un aller simple entre St-Maurice et Navacelles, avec retour en navette. Veillez également à refermer les portillons après vous pour ne pas laisser s'échapper les troupeaux.



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :
www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-de-navacelles-causse-et-gorges-de-la-vis



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Pour cette randonnée, embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg»

Horaires & infos

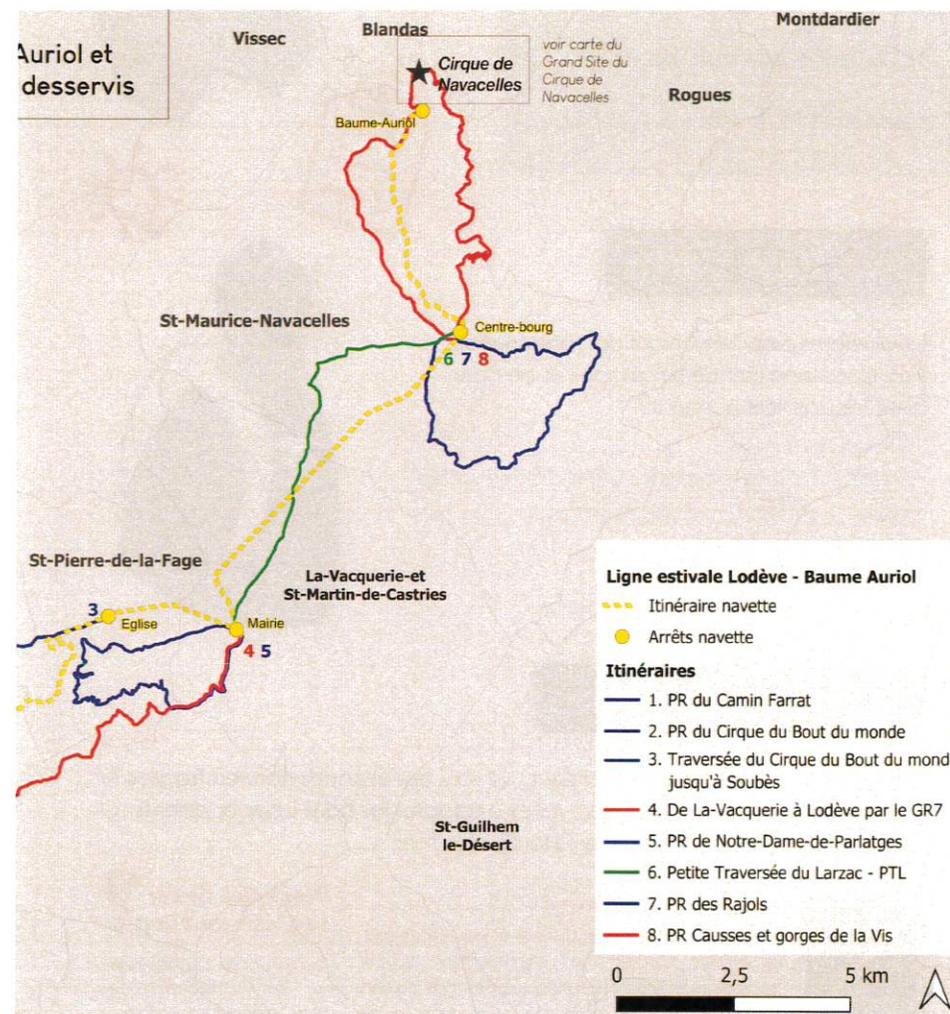


Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B La Draille dessert les communes du causse.

Horaires et informations :
www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



Découvrez le causse du Larzac, ses contreforts
et le Cirque de Navacelles en transports en commun !



La période et les horaires de circulation pouvant varier d'un été à l'autre : rapprochez-vous de l'Office de Tourisme Lodévois & Larzac pour les informations sur l'année en cours.

Lodévois & Larzac
 TOURISME
 AU CŒUR DES GRANDS SITES
 7 Place du Riard
 34700 LODEVE
www.tourisme-lodevois-larzac.fr
 +33 (0)4 67 88 86 44

Les préparatifs

2

Connaître la réglementation
et les bons comportements
à adopter lors d'une randonnée



Avant de partir

Les itinéraires proposés ici sont des **randonnées**.
Il est donc important de se préparer et de partir
avec l'équipement adéquat :

- Chaussures fermées
- Protection solaire (chapeau, lunettes, crème solaire)
- Eau et nourriture en quantité suffisante
- Vêtement imperméable
- Téléphone chargé
- Carte IGN / topoguide pour se repérer



Pendant ma rando

Les sites que vous vous apprêtez à découvrir sont des **espaces naturels fragiles** et à préserver. Durant votre randonnée, veillez à **adopter les bons comportements** qui vous permettront en plus d'observer la faune et la flore !



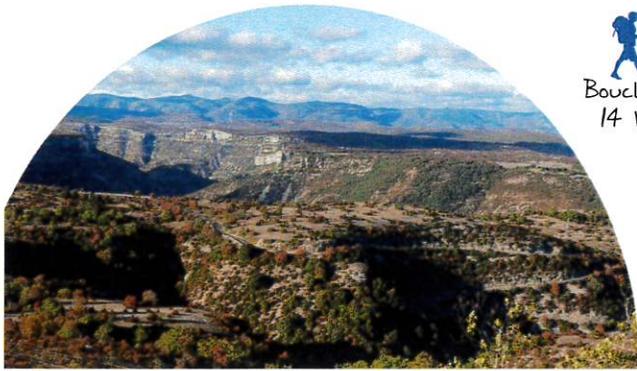
SUIVRE LES SENTIERS BALISÉS

Pour ne pas se mettre en danger et pour respecter les milieux naturels. Les chemins sont souvent escarpés et le réseau téléphonique n'est pas toujours disponible dans les Gorges de la Vis, rester sur les sentiers balisés est donc un gage de sécurité (alerte des autres randonneurs, itinéraire défini et entretenu). De plus, le piétinement dégrade très rapidement les sols et il faut de nombreuses années pour qu'une sente se reforme naturellement.

Pourquoi cette réglementation ?

Les espaces appartiennent à des collectivités ou des propriétaires privés : rester sur les sentiers, c'est respecter le travail agricole des habitants / habitantes et permettre à la faune et la flore de s'épanouir dans des milieux fragiles où la couche de sol est mince et facilement endommageable.





 Boucle de
14 km
 4h30
 D+ : 248 m

Les Gorges de la Vis et les Cèvennes depuis le PR des Rajols © SmGSN

7. PR® des Rajols

Corniches des gorges de la Vis et causse du Larzac

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», se rendre au parking derrière la médiathèque. De là, suivre le GRP Tour du Larzac Méridional (balisage jaune/rouge) en direction du sud-est jusqu'au Ranquet.
2. Au Ranquet, prendre à droite le sentier PR (balisage jaune) jusqu'au Mas de Gay (km8).
3. Poursuivre en bord de route sur 500m et bifurquer à gauche en suivant toujours le balisage jaune.
4. Au croisement avec la RD25, longer la route jusqu'à la croix puis prendre la piste à gauche pour continuer sur le PR.
5. À l'embranchement avec la D152, prendre à droite pour revenir à St-Maurice-Navacelles.



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles. Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg» pour cette randonnée.

Horaires & infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations : www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



Retrouvez ce parcours sur votre mobile : www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-des-rajols



EMPORTER SES DÉCHETS AVEC SOI

Pour ne pas perturber les milieux. Règle de bon sens : on ne laisse aucun déchet dans la nature. De nombreux bacs de tri sont présents à proximité des parkings aux deux belvédères et à l'entrée du hameau de Navacelles. Ici, pas de « petites poubelles » : hors période touristique, il y a très peu d'habitants au cœur du site. Il est donc primordial de ne pas démesurer tous les aménagements juste pour quelques mois.

Par exemple, sur les causses, la flore est habituée à un sol pauvre. L'enrichir avec un apport organique (feuilles, de fruits par exemple), c'est modifier la nature du sol et donc de ses habitants (les plantes et toute la chaîne animale qui en dépend).

Même les déchets dits « biodégradables » ne sont pas à jeter dans la nature: ils mettent du temps à se décomposer et peuvent perturber l'équilibre de la faune (introduction d'espèces non locales) et du sol (modification du milieu).



INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU

Pour éviter tout risque d'incendie dans nos secteurs fortement soumis à la sécheresse. Le risque d'incendie peut amener à une fermeture de massif par arrêté préfectoral. Pensez à consulter la météo des forêts (météo.meteorophores.com/meteo-berthoulet) et les cartes de vigilance incendie mises à jour quotidiennement sur les sites des préfectures Gard / Hérault. Interdiction d'allumer un feu (même cigarette) à moins de 200 mètres de landes, bois et garrigues.

Au-delà du risque incendie, un feu de camp dégrade fortement et durablement les sols et la flore du site et constitue un dérangement pour la faune sauvage.



La cordule (Carlinia acaenifolia) est une espèce protégée.



PAS DE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ

Pour avoir le plus faible impact possible sur les milieux. Que ce soit la faune, la flore, les minéraux ou les fossiles, il est interdit de cueillir, récolter ou déplacer un spécimen (vivant ou mort).

Les espèces sont pour la plupart protégées et la beauté du site est due à ses qualités écologiques, géologiques et paysagères : ne rien bouleverser, c'est pérenniser cette diversité et cette richesse. Privilégier les photos qui constituent des souvenirs durables !

L'ensemble du territoire est concerné par des zones Natura 2000 qui ont été désignées comme telles pour leur richesse biologique. L'atteinte à une espèce protégée est un délit pouvant être puni de 150 000 € d'amende et de 3 ans de prison (cueillette, dégradation, perturbation).



RESPECTER LA TRANQUILITÉ DES LIEUX

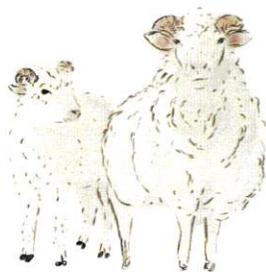
Pour ne pas perturber la faune. Les espèces animales qui vivent dans ces espaces sont sensibles au dérangement, particulièrement en journée où nombre d'entre elles se reposent aux heures les plus chaudes.

Les nuisances perturbent leur rythme biologique et peuvent les mettre en péril.

En plus de ne pas effrayer les espèces, respecter la quiétude des milieux augmente vos chances d'observer la faune. Ouvrez l'œil !

Randonnée et élevage

Ici, l'élevage est partout, et le dérangement des troupeaux (chèvres, brebis, vaches, chevaux) est à éviter pour **ne pas perturber le travail des éleveurs/éleveuses**, pour favoriser la quiétude des troupeaux et ainsi permettre le maintien des paysages agropastoraux remarquables.



Les **chiens de protection** ou patous (désigne la race Montagne des Pyrénées) possèdent un instinct de protection utilisé pour le gardiennage des troupeaux. Élevés dès leur plus jeune âge avec les brebis, ces chiens les gardent, les conduisent et les protègent contre les prédateurs. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils sentent le troupeau menacé.

Lorsque vous traversez des zones de pâtures, **veillez à bien refermer les portillons après votre passage**, et si vous croisez un troupeau, contournez-le au maximum et ne vous approchez pas.

QUE FAIRE SI JE RENCONTRE UN CHIEN DE PROTECTION ?

Règles à respecter si le patou vient à votre rencontre.

Parlez-lui calmement pour le mettre en confiance quand il s'approche de vous. Cela vous donne également une contenance si vous avez peur.

Éloignez-vous lentement et calmement du troupeau.

Exceptionnellement, sortez du sentier de randonnée officiel et contournez très largement le patou.

Si le chien vous suit, **ignorez-le**. Ces chiens peuvent vous suivre jusqu'à ce qu'ils vous considèrent assez loin du troupeau.

Ne paniquez pas.

Les chiens ressentent votre peur et s'en méfient énormément.

Restez calme et faites des mouvements lents et non agressifs.

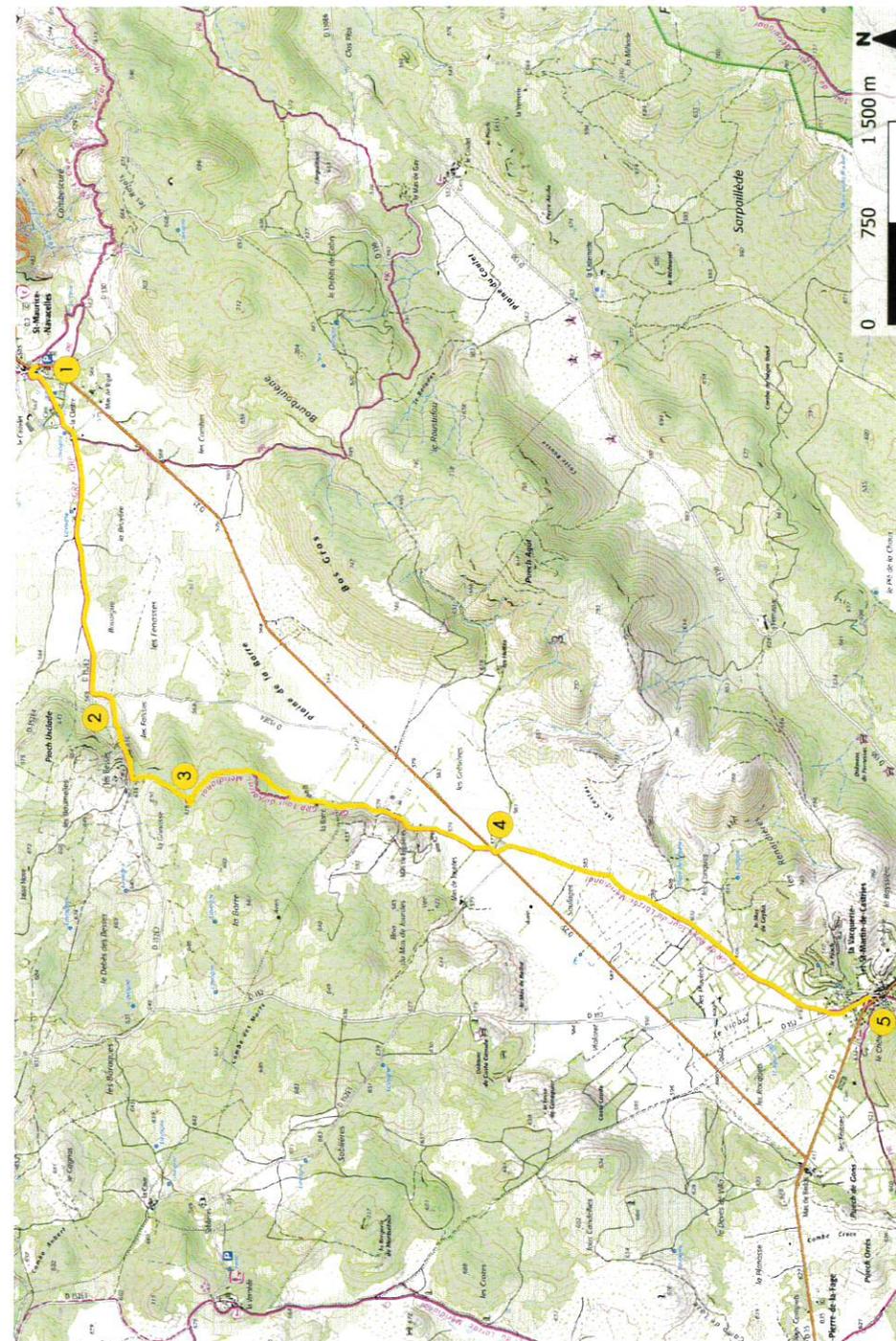
Ne courez pas, ne criez pas, n'agitez pas vos bras, ne lui jetez pas d'objets, ne le menacez pas avec vos bâtons, etc... La plupart du temps, il vient uniquement vous identifier.

Si le chien se montre amical, **ne le caressez pas**, ne le prenez pas en photo et ne lui donnez pas à manger : il pourrait mal interpréter vos intentions.

Si vous êtes avec votre chien de compagnie, tenez-le en laisse et **laissez le chien de protection s'en approcher** pour qu'ils se sentent et fassent connaissance.



© Lena Faury





 Aller simple
de 9,8 km
 3h30
 D+ : 143 m

Vue du coussé du Larzac depuis le GR7
© SmGSN

6. Petite traversée du coussé du Larzac

De St-Maurice-Navacelles à La-Vacquerie, un aperçu des étendues caussenardes.

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Maurice-Navacelles - Centre bourg», suivre le GR7 (balisage blanc/rouge) le long de la D152 puis prendre à gauche après 2,7km vers Les Besses.
2. Au hameau des Besses, suivre le GR7 et prendre le petit chemin à gauche entre les maisons.
3. Poursuivre sur 3km jusqu'à la route. De-là, faire 50m sur la droite, traverser la route et prendre la deuxième piste en suivant le balisage.
4. Continuer sur le chemin, puis sur la petite route goudronnée pendant 3km, jusqu'au village de La Vacquerie.
5. L'arrêt de bus se trouve à l'entrée du village, en face de la mairie et du mémorial.



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles. Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 35 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Maurice-Navacelles - centre bourg» pour cette randonnée. Au retour, prenez la navette à La-Vacquerie - Centre.

Horaires & infos



Hors période estivale, la **ligne régulière n°698.B La Draille** dessert les communes du coussé.

Horaires et informations : www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



112
N°URGENCE
EUROPÉEN

15
SAMU

Situation de détresse vitale
(malaise, chute et traumatisme grave, brûlure, hémorragie, intoxication...)
Pour obtenir un avis médical
(permanence de soins)

18
SAPEURS-
POMPIERS

Situation de péril
(incendie, accident corporel, accident routier...)

17
police

Infraction
(agression, vol, violence, accident routier)

114
URGENCE
SMS

Malentendants, sourds ou situation de violence



Soyez acteur de la qualité de vos sites ! *Suricate* permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez une activité de pleine nature. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez !

Votre signalement sera traité par le réseau *Suricate* animé par le Pôle ressources national des sports de nature (Ministère chargé des Sports).



sentinelles.sportsdenature.fr





Boucle de
12,6 km



4h30



Dt : 519 m

Cozère des Courelles Soubès
© Hérault Tourisme

1. PR® du Camin Farrat

Bois des Coutelles, corniche du Larzac et cirque du Bout du monde

1. Depuis l'arrêt de bus «Soubès - centre», emprunter le *Chemin vieux* puis *La Coural* jusqu'à la mairie. Prendre le PR® (balisage jaune) par le chemin du Suberbet et monter par la draille. À l'intersection avec le GR® de Pays *Tour du Larzac méridional* (balisage jaune/rouge), prendre à gauche sur 300 m.
2. Après avoir dépassé la source et les anciennes mines, bifurquer à droite sur le PR® et monter les lacets jusqu'à la piste forestière.
3. Traversez la piste et atteignez le point culminant de la randonnée sur la corniche du causse du Larzac.
4. Suivez la piste en pente douce vers l'est jusqu'au kilomètre 7,4. À l'intersection, prenez à gauche jusqu'à une citerne.
5. De la citerne, surplombez le Cirque du Bout du monde et redescendez vers Soubès par le CR® de Pays *Tour du Larzac méridional* (balisage jaune/rouge).



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles. Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 10 minutes environ, et descendez à l'arrêt « Soubès - centre » pour cette randonnée.

Horaires & infos

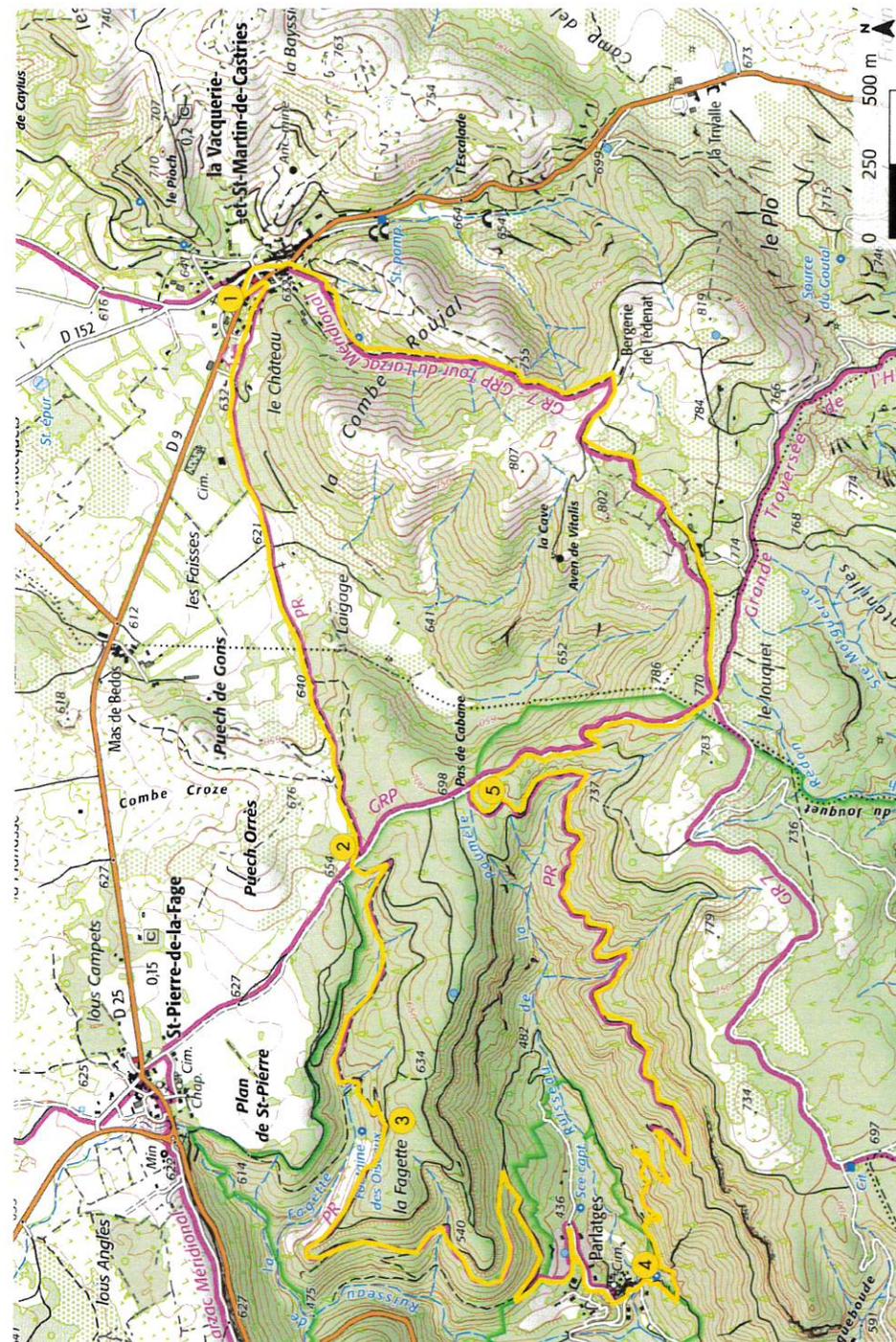


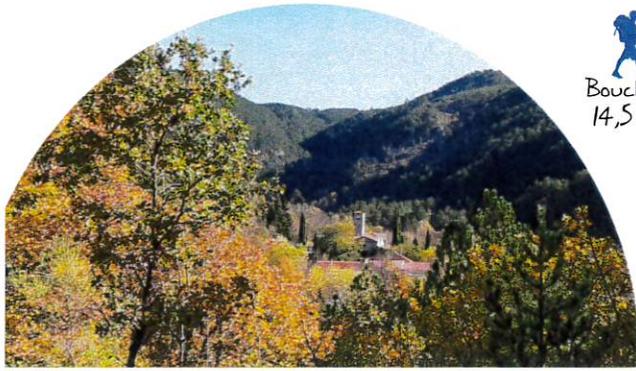
Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :
www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



Retrouvez ce parcours sur votre mobile :
www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-du-camin-farrat





 Boucle de
14,5 km
 Sh00
 D+ : 493 m

Hameau de Parlatges,
niché en fond de vallée
© CCLL

5. PR® de Notre-Dame-de-Parlatges

Sentier PR® à la découverte de la vallée
et du hameau de Parlatges.

1. Depuis l'arrêt de bus «La-Vacquerie - Centre», passer devant la mairie et emprunter la ruelle du causse, sur la droite.
Prendre à nouveau à droite et continuer sur le chemin balisé (jaune) sur 2km.
2. Au carrefour, prendre la piste en direction de Parlatges sur 100m puis bifurquer sur le sentier à droite. Continuer jusqu'à remonter sur la piste par les lacets.
3. Suivre la piste et le balisage jusqu'au hameau de Parlatges. En arrivant à la route goudronnée, continuer à descendre jusqu'à la chapelle (3km).
4. Traverser le hameau, et emprunter le sentier en montée puis la piste jusqu'au Pas de Cabane (4km).
5. Prendre la piste à droite sur 1km, puis au carrefour, prendre à gauche sur le GR7 (balisage rouge/blanc) pour rejoindre La Vacquerie.



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles. Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 10 minutes environ, et descendez à l'arrêt « St-Etienne-de-Gourgas - Mairie » pour cette randonnée.

Horaires & infos

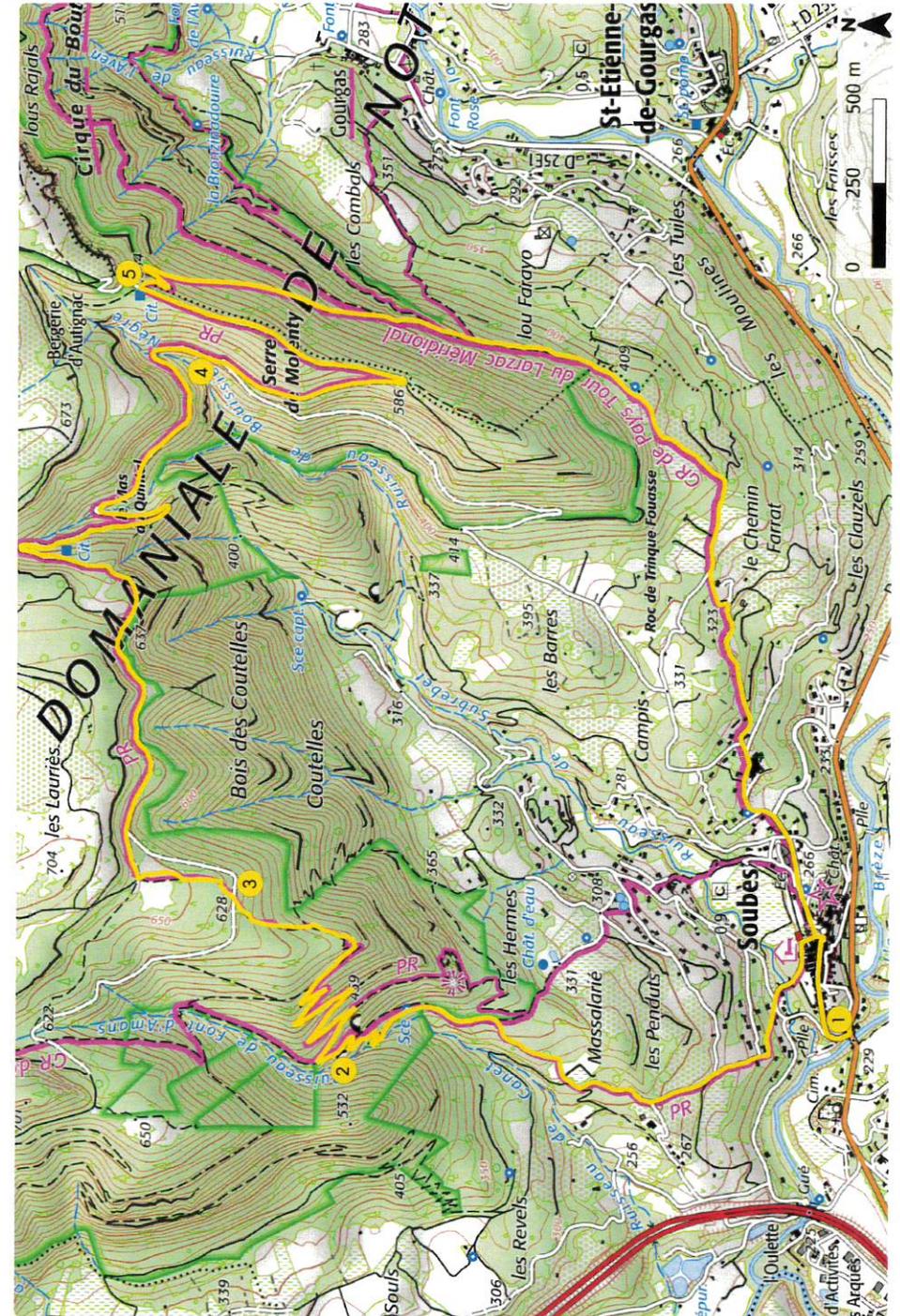


Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations :
www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



Retrouvez ce parcours
sur votre mobile :
www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-de-notre-dame-de-parlatges





 Boucle de
10,5 km
 3h30
 D+ : 330 m

Crèche du Bout du Monde, Gourgas
 © Hérault Tourisme

2. PR® du Cirque du Bout du Monde

Contreforts du Larzac, cirque du Bout du monde et village de Gourgas

1. Depuis l'arrêt de bus «St-Etienne-de-Gourgas - Mairie», emprunter le Chemin de la Doumerguerie sur 1km.
2. Au bout du chemin, prendre à droite, passer le parking et traverser le village en suivant le PR® (balisage jaune).
3. Prendre de la hauteur sur les contreforts du causse du Larzac, et continuer pendant 2,5km jusqu'au lit du Rieussec.
4. Traverser et continuer sur le sentier qui surplombe le cirque pendant 3,7km.
5. A l'intersection, prendre à gauche pour redescendre vers le hameau de Gourgas.
6. A l'intersection avec le Chemin de la Doumerguerie, prenez à droite pour retourner à l'arrêt de bus.



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles. Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 10 minutes environ, et descendez à l'arrêt « St-Etienne-de-Gourgas - Mairie » pour cette randonnée.

Horaires & infos

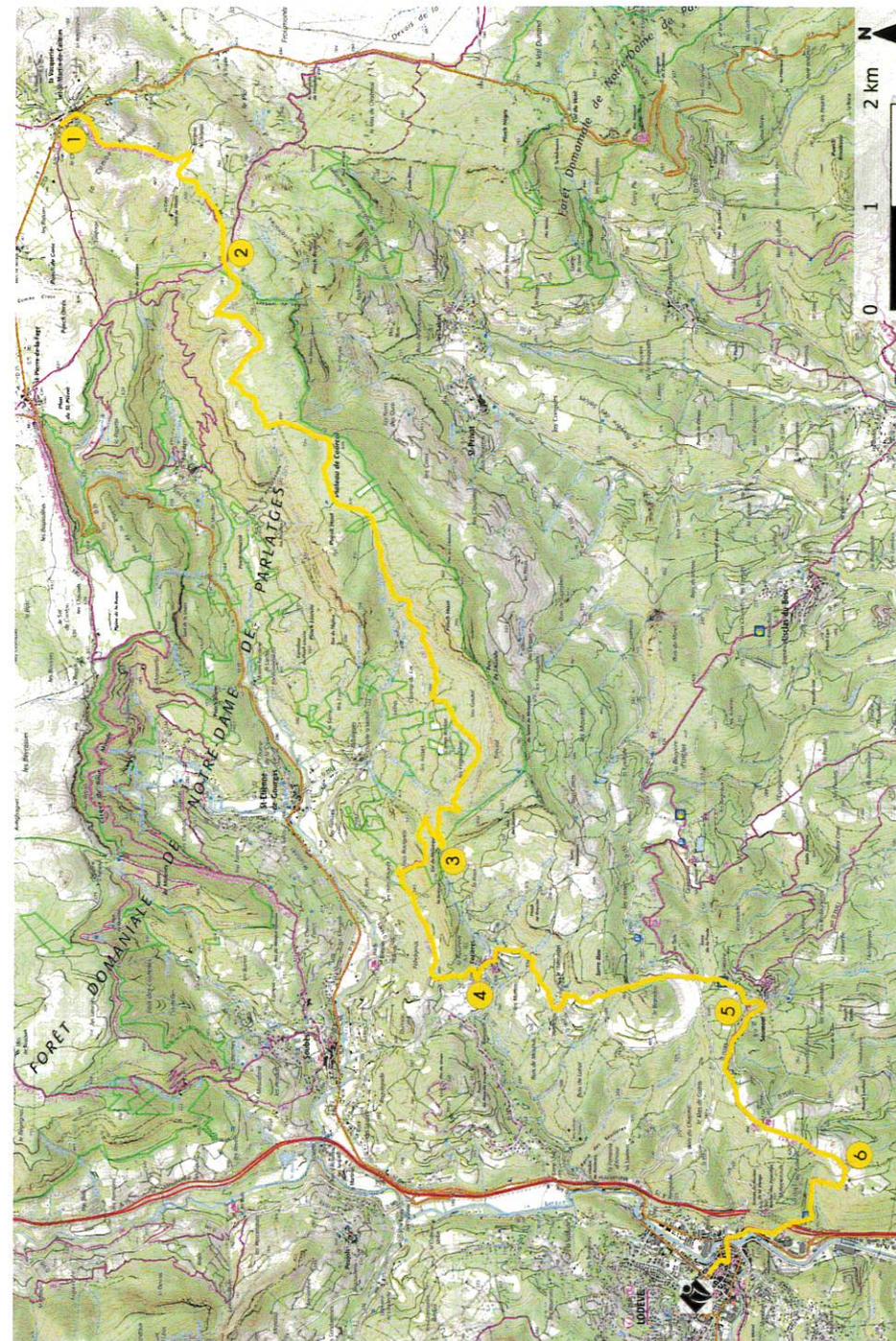


Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B La Drille dessert les communes du causse.

Horaires et informations :
www.herault-transport.fr/lignes-regulieres



Retrouvez ce parcours sur votre mobile :
www.tourisme-lodevois-larzac.fr/annuaire/randonnee-du-cirque-du-bout-du-monde





 Aller simple
de 22,8 km
 7h30
 D+: 455 m
D-: 912 m

Village de Fozzières
© Mairie de Fozzières

4. De La Vacquerie à Lodève par le GR7

Découverte d'une portion du GR7® entre vallées, plateaux et pistes forestières.

1. Depuis l'arrêt de bus «La Vacquerie - Centre», marcher jusqu'à l'église et prendre la ruelle à droite pour suivre le GR7 (balisage blanc/rouge) jusqu'à la bergerie, puis prendre à droite.
2. À l'intersection, suivre le GR7 et continuer sur la piste forestière pendant 8,2km jusqu'au Col de Mélanques.
3. Au col, continuer à droite sur 400m puis à gauche en suivant le GR7. Continuer sur 2,8km jusqu'au village de Fozzières.
4. Traverser le village de Fozzières, et continuer jusqu'à Soumont (3,6km).
5. Face à la mairie, prendre à droite sur 400m, puis suivre le GR7 à gauche (chemin de Fignols).
6. Au bout du chemin, prendre la route à droite sur 50m, puis continuer à suivre le GR7 jusqu'à Lodève (2,5km).



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Pour cette randonnée, embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 25 minutes environ, et descendez à l'arrêt «La-Vacquerie - Centre».

Horaires & infos

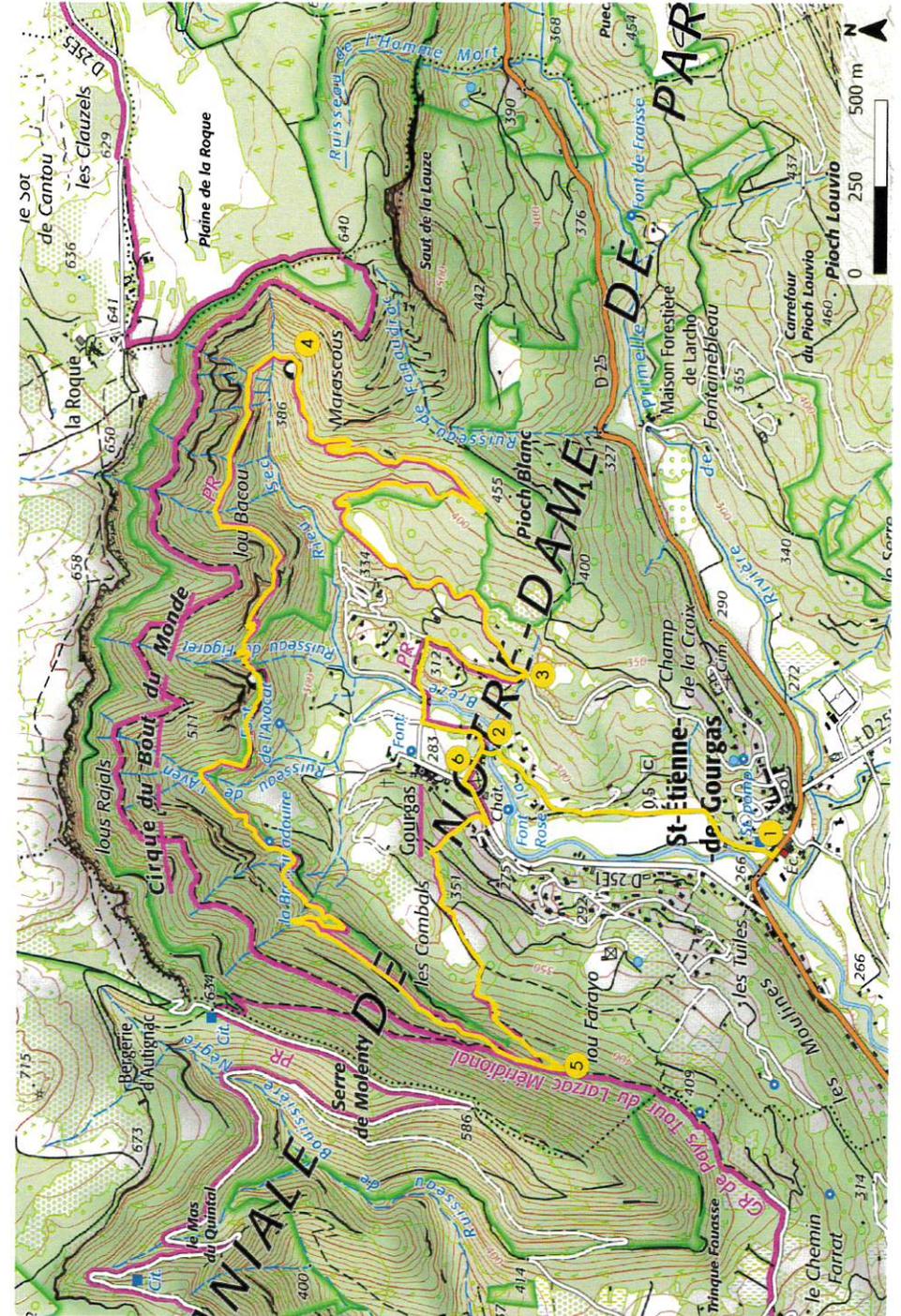


Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B *La Draille* dessert les communes du causse.

Horaires et informations : www.herault-transport.fr/lignes-regulieres

à actualiser

Parcours
 e :
larzac.fr/annuaire/
 -bout-du-monde





Aller simple
de 11,1 km



3h30



D+ : 43 m
D- : 440 m

Cirque du Bout du Monde
© OT Lodévois & Larzac

3. Traversée du Cirque du Bout du Monde jusqu'à Soubès

De St-Pierre-de-la-Fage jusqu'à Soubès par le Cirque du Bout du Monde



Venir en navette

En période estivale, profitez des navettes reliant Lodève et St-Maurice-Navacelles.

Embarquez à la gare routière de Lodève (place de la République), pour un trajet de 20 minutes environ, et descendez à l'arrêt «St-Pierre-de-la-Fage - Eglise» pour cette randonnée.

Au retour, prenez la navette en sens inverse depuis l'arrêt «Soubès - centre»

Horaires
& infos



Hors période estivale, la ligne régulière n°698.B La Draille dessert les communes du causse.

Horaires et informations :
www.herault-transport.fr/lignes-regulieres

Retrouvez ce parcours à actualiser

